



## (À) ne pas faire à sa tête

Yves Deslauriers, collaboration spéciale

Le printemps se pointe et annonce le retour d'une gamme d'activités toutes plus séduisantes les unes que les autres. Des règles élémentaires de prudence se greffent à ces activités et l'épineuse question du port du casque pour les cyclistes semble vouloir s'engager sur la piste de la législation. Déjà un média, en l'occurrence le journal La Presse, a initié le sujet. Est-ce à dire que le temps est venu ... Si on en arrive là, c'est que la situation l'aura commandée, faudra-t-il en conclure. Certaines provinces canadiennes ont déjà adopté une loi imposant le port du casque. Au Québec, les municipalités ont le pouvoir d'adopter des règlements pour inciter les gens à se «casquer». Mais n'anticipons pas trop vite puisqu'il semble évi-

dent qu'on n'a qu'effleuré une étape importante que celle de l'éducation. Une tête bien faite sera toujours préférable à une tête écervelée munie d'un casque. En d'autres mots, il vaut mieux être dans les règles en priorité dans sa tête que sur sa tête.

De prime abord, l'idée de porter un casque ne me séduit pas. Je serais déçu qu'on s'immisce et qu'on ampute ma liberté d'enfourcher ma bicyclette et de me laisser entraîner par la nostalgie du passé où j'allais cheveux au vent la tête libre en dedans comme au-dehors. Je ne réclame pas le statut de cycliste «de performance ou de compétition» ni de celui dont la bicyclette est un outil de déplacement, mais plutôt le statut d'un cycliste «d'occa-

sion, de loisir». Je résiste au port du casque comme je résiste à tout l'attirail coloré accessoirisé à la pratique du vélo. Loin de moi l'idée de blâmer ceux qui privilégient les nouveautés en ce domaine. C'est leur choix et c'est bon pour l'économie. Des études démontrent que le port du casque réduit considérablement les traumatismes crâniens. Cependant, il convient de se demander si la législation ne tuera pas le cycliste qui s'éveille chez plusieurs individus. J'avoue que le nombre limité de kilomètres que je parcours chaque année ne m'a pas permis de réaliser la dangerosité de ce sport ni d'être témoin d'un accident. Enfin, je veux bien être un bon cycliste et un bon citoyen !



## L'Hôtel Maple Leaf Inn

L'Hôtel Maple Leaf Inn sur la rue Principale. L'Hôtel aurait été détruit par un incendie le Vendredi Saint de l'année 1947.

La piscine et le terrain de tennis municipaux appartenaient à cet hôtel qui était construit à peu près au même endroit que le Pavillon Val-des-Monts et la patinoire adjacente.



### Merci... et nouvel Appel à tous

Je suis toujours à la recherche de photographies et cartes postales inédites de Prévost qui doivent sans doute dormir dans vos placards.

Outre certains lieux, faites-moi connaître les anciennes familles de Prévost, les photographies des gens qui ont contribué à écrire l'histoire de notre municipalité. Je cherche aussi des photographies de la petite école primaire de Lesage sur la rue Principale, de la construction de l'Église St-François-Xavier ainsi que du premier remonte-pente d'Alec Foster. Je cherche aussi encore à localiser le Bellevue Inn (propriété de L.H. Archambault) et d'une ancienne maison connue sous le nom de Beverley Farm.

Un grand merci à nos lecteurs qui ont répondu à mon invitation dans le dernier numéro du journal. Le nombre et la qualité des informations qui m'ont été transmises m'a grandement impressionné et me permettra d'alimenter cette chronique sur l'histoire de notre ville.

Merci spécialement à Alain Contant, Madame Trudeau (Garage Trudeau), Lise Foisy, Vincent Thorburn, Myriam Mélançon, Sheldon Segal, Gilles Vallières, Yvon Blondin, Paulette Giroux, Christian Perreault, Roger Morin, Marie Morin et R. Paquin.

On peut me rejoindre : Benoît Guérin, (450) 224-5260 ou par courriel benoitguerin@videotron.ca

## Des nouvelles du comité des loisirs des Domaines

(Place Bon-Air, Laurentien, Canadiana et Clos des Prévotois)

Voici le titre que nous aurions dû lire dans la dernière publication du journal de Prévost. En effet, une petite coquille s'est glissée à l'effet que le domaine Des Patriarches était représenté dans ce comité.

Depuis sa création, le comité explore dans un premier temps l'organisation de différentes activités telle que : Vente de garage communautaire au mois de mai (date à venir), la possibilité d'un camp de jour au Chalet des Ormes), la

deuxième édition de la compétition des boîtes à savon (septembre), la préparation de la prochaine saison de ski de fond avec des ateliers d'initiation à ce sport tels que fartage, technique de base et randonnée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Gilles Bourgoïn président, Denis Bélanger vice-président, Lucie Renaud trésorière, Fernand Foisy directeur ou André Dupras secrétaire.

**CABANE À SUCRE**

# Au pied de la colline

**Capacité de 20 à 120 personnes**

**Service complet adapté selon vos goûts et votre budget**

Brochure disponible pour le choix de menus

**PERMIS DE LA SAQ**

**L'endroit par excellence pour vos réceptions de tous genres**

- Mariage
- Anniversaire
- Baptême
- Party d'employés
- Funérailles (buffet)
- Conférence
- Brunch
- Association sportive et autres...

**Pourquoi chez-nous ?**

- Excellente nourriture
- Service professionnel
- Site exceptionnel pour photos à l'extérieur
- Aucun frais de salle (si vous prenez le repas)
- Air climatisé

**999, rue Edmond à Prévost • Tél.: 224-4906 (sans frais: 1 877 224-4901)**

**[www.aupieddelacolline.com](http://www.aupieddelacolline.com)**